



Solution de prévention des crues fondée sur la nature

Les zones d'écroulement de crue peuvent être naturelles ou aménagées. Il s'agit ici de présenter l'intérêt et les modalités permettant de mobiliser les milieux humides dans la prévention des inondations, à travers l'exemple de reconexion de zones d'écroulement de crue naturelles et son fonctionnement lors d'une crue du Thérain, affluent de l'Oise, en 2016.

À consulter en amont : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/170601_Guide_Prise%20en%20compte%20MH%20dans%20PAPI.pdf

Le Syndicat Intercommunal de la vallée du Thérain (SIVT) a été créé en 1963 pour lutter contre les inondations. Aujourd'hui, le SIVT a pour rôle de gérer de façon cohérente la rivière le Thérain dans un but d'intérêt général en préservant la qualité des milieux aquatiques. Le SIVT regroupe la CA du Beauvaisis, la CC Thelloise, la CC du Clermontois et la CA Creil Sud Oise.

<https://tinyurl.com/ERC-SIVT>

Mardi 26 à 15h

Témoignage

Milieux et espèces
aquatiques

Restauration
Milieu humide
Reconnexion
Zone d'écroulement de
crue (ZEC)

Intervenant(s) : **Denis
COLLINET**

Syndicat
Intercommunal de la
vallée du Thérain
(SIVT)

